## Revue d'HISTOIRE MARITIME Histoire maritime Outre-mer Relations internationales

Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours

Varia Lesueur - 979-10-231-1884-1

Restinga S ladrones .



### REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

30. Les villes portuaires entre pouvoirs et désordres (vers 1650-vers 1815)

29. Le ballast: pratiques et conséquences

28. Sortir de la guerre sur mer

27. Mer et techniques

26. Financer l'entreprise maritime

25. Le Navire à la mer

24. Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours

22-23. L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX siècle

21. Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine

20. La Marine nationale et la première guerre mondiale: une histoire à redécouvrir

19. Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX siècle

18. Travail et travailleurs maritimes (XVIII - XX siècle). Du métier aux représentations

17. Course, piraterie et économies littorales (XV-XXI siècle)

16. La Puissance navale

15. Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours

14. Marine, État et Politique

13. La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIIIe siècle

12. Stratégies navales: l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux

10-11. La Recherche internationale en histoire maritime: essai d'évaluation

9. Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge

8. Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles

7. Les Constructions navales dans l'histoire

6. Les Français dans le Pacifique

5. La Marine marchande française de 1850 à 2000

4. Rivalités maritimes européennes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

2-3. L'Histoire maritime à l'Époque moderne

1. La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790

# Revue d'histoire maritime

Pêche et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012 © Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier: 978-2-84050-833-5

PDF complet - 979-10-231-1869-8

TIRÉS À PART EN PDF:

Édito - 979-10-231-1870-4

Introduction - 979-10-231-1871-1

Daire & Langouët - 979-10-231-1872-8

Bochaca, Arízaga Bolumburu & Gallicé - 979-10-231-1873-5

Michon - 979-10-231-1875-9

Zysberg - 979-10-231-1874-2

Poulsen - 979-10-231-1876-6

Sauzeau - 979-10-231-1877-3 Schokkenbroek - 979-10-231-1878-0

Levasseur – 979-10-231-1879-7

Fichou - 979-10-231-1880-3

Perrin - 979-10-231-1881-0 Pencalet-Kerivel - 979-10-231-1882-7

Boisson - 979-10-231-1883-4

Varia Lesueur - 979-10-231-1884-1

Varia Le Bouëdec – 979-10-231-1885-8

Varia Blondy - 979-10-231-1886-5

Chronique Hiet-Guihur - 979-10-231-1887-2 Chronique Laget - 979-10-231-1888-9

Comptes rendus, masters et thèses - 979-10-231-1889-6

Mise en page (2012): Compo-Méca

Version numérique (2021): 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

### SLIP

Maison de la Recherche Sorbonne Université 28, rue Serpente

75006 Paris tél.: (33)(0)1 53 10 57 60

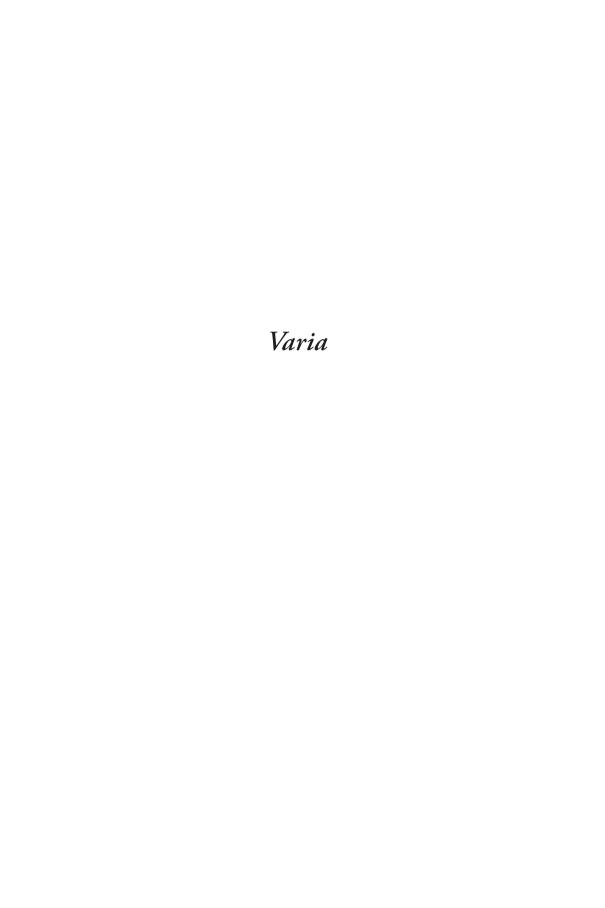
sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

### **SOMMAIRE**

Editorial	5
Jean-Pierre Poussou	
Dossier	
Introduction Gérard Le Bouëdec et Thierry Sauzeau	9
Histoire des pêches et archéologie des anciens pièges à poissons : un patrimoine à la croisée des disciplines Marie-Yvane Daire et Loïc Langouët	22
Les pêches maritimes dans le golfe de Gascogne à la fin du Moyen Âge  Michel Bochaca, Beatriz Arízaga Bolumburu et Alain Gallicé	45
Les terre-neuvas honfleurais (1665-1685) André Zysberg	73
<b>Les marchands de Nantes et la pêche à la morue à Terre-Neuve au XVII<sup>e</sup> <b>siècle</b> Bernard Michon</b>	103
Orange brille : les nombreuses tentatives pour imiter le modèle des pêcheries néerlandaises du hareng en mer du Nord et dans la Baltiq (XVI°-XIX° siècles)	ue
Bo Poulsen	131
Les pêches du littoral saintongeais, de Louis XIV à Napoléon III (1683-1860)  Thierry Sauzeau	161
Une activité maritime néerlandaise au XIX <sup>e</sup> siècle : la chasse à la baleine et au phoque Joost C. A. Schokkenbroek	183
Naissance et développement de l'ostréiculture : l'exemple breton	
(1840-1939) Olivier Levasseur	197

221
221
237
265
287
307
335
257
357
260
369
375
385
395



### LA REFONDATION DE LA DÉFENSE DES COLONIES FRANÇAISES APRÈS 1763 ET SA MISE EN ŒUVRE LORS DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

### Boris Lesueur

À partir des années 1740, les enjeux coloniaux acquirent une importance grandissante dans les conflits entre les puissances européennes. Choiseul<sup>2</sup> estima a posteriori que la campagne en Allemagne durant la guerre de Sept Ans «fit négliger la guerre de mer et d'Amérique qui était la véritable guerre »3. Le traité de Paris du 10 février 1763 marqua en effet un recul colonial considérable. Hormis la Guyane, la Louisiane et Saint-Domingue, qui ne dut d'ailleurs largement son salut qu'au choix des Britanniques d'attaquer plutôt Cuba<sup>4</sup>, le premier empire colonial français avait été réduit à peu de chose. Les défaites successives des troupes au Canada<sup>5</sup>, à la Guadeloupe et à la Martinique, ou encore en Inde, avaient amené à désespérer de l'éventuelle survie des colonies françaises. Choiseul put marquer sa satisfaction, malgré tout, d'avoir récupéré la Martinique et la Guadeloupe, les cinq comptoirs de l'Inde, Saint-Pierre et Miquelon et Gorée. Mais on pressentait que ce ne serait qu'un répit face à l'Angleterre, car il se passerait « encore des siècles, avant que de pouvoir établir une paix durable à cet État, qui vise à la suprématie dans les quatre parties du monde »6.

<sup>1</sup> Docteur en histoire, laboratoire AIHP-Géode, Université des Antilles et de la Guyane.

<sup>2</sup> Voir Arnaud de Maurepas et Antoine Boulart, Les Ministres et les ministères du siècle des Lumières (1715-1789), Paris, Christian-Jas, 1996, p. 155-163.

<sup>3</sup> Choiseul, « Mémoire de Monsieur de Choiseul remis au Roi en 1765 », *Journal des Savants*, 1881, p. 172.

<sup>4</sup> Une remarquable description des opérations de débarquement, qui plongèrent les autorités françaises dans le plus profond désarroi, se trouve dans l'article de David Syrett, « The British Landing at Havana: an exemple of an eighteenth century combined operation », *The Mariner's Mirror*, 55, 1969, p. 325-340.

<sup>5</sup> Pour une mise au point récente sur la perte du Canada, voir Jean-Pierre Poussou, « Les débats entre historiens à propos de Montcalm, de Wolfe et de la victoire anglaise en Amérique pendant la guerre de Sept Ans: bref essai d'historiographie apaisée », dans Laurent Veyssière et Bertrand Fonck (dir.), La Guerre de Sept Ans en Nouvelle-France, Paris, PUPS, 2011, p. 23-47.

<sup>6</sup> Choiseul, « Mémoire de Monsieur de Choiseul... », art. cit., p. 178.

Que faire alors? Reconstruire d'urgence la marine royale. C'était une évidence, et Choiseul s'y attela avec intelligence. Mais on pressentait que ce ne serait pas suffisant. En effet, la supériorité acquise par la Royal Navy était désormais une donnée reconnue et jugée indépassable : pour reprendre les propres termes du comte d'Estaing<sup>7</sup>, « le nombre de nos vaisseaux aussi augmenté qu'il fût [ne] détruirait pas les justes inquiétudes d'une invasion subite » 8. Par conséquent, à une vision strictement maritime des conflits succéda dans les années 1760 une réflexion plus large, mêlant les enjeux tactiques et logistiques des combats à mener sur terre outre-mer, et incluant en particulier des combats terrestres. Depuis les années 1750, les colonies étaient ainsi devenues un sujet de préoccupation grandissant pour le secrétariat d'État à la Guerre, quoiqu'elles ne relevassent pas en droit de son domaine de compétence ministériel, mais du secrétariat d'État à la Marine et aux colonies : de 1755 à 1762, il avait dû expédier outre-mer 25 bataillons 9, soit quelque 12 000 hommes 10.

Cette intervention, même malheureuse, donnait une légitimité incontestable aux militaires de l'armée de Terre pour analyser les causes de la défaite aux colonies, qui étaient devenues un véritable théâtre d'opérations et une cause nationale. On put même observer une tentative de théorisation qui structura par la suite l'action militaire aux colonies. Trois personnalités de rangs et de responsabilités différents, mais issues de l'armée de Terre, l'incarnèrent : un ministre, Choiseul ; un lieutenant-général des armées navales et gouverneur des colonies, le comte d'Estaing ; enfin, un officier général, Jean-Daniel Dumas<sup>11</sup>. Les vues, qui convergeaient, de ces trois personnages, illustrent la redéfinition complète de la politique militaire de la France aux colonies à partir de la décennie 1760.

<sup>7</sup> Sur ce personnage, Jacques Michel, *La Vie aventureuse et mouvementée de Charles Henry comte d'Estaing*, Paris, Jacques Michel, 1976.

<sup>8</sup> Service historique de la défense (SHD), Service historique de la marine (SHM) Vincennes, SH 243-2, « Mémoire sur la défense terrestre de Saint-Domingue » (1775), folio (f°) 3.

<sup>9</sup> Boris Lesueur, Les Troupes coloniales sous l'Ancien Régime, thèse de doctorat en histoire de l'université de Tours, 2007, p. 826 et p. 896.

<sup>10</sup> Pour un décompte des troupes et des pertes subies en Nouvelle-France, voir les intéressantes conclusions du projet Montcalm dans Marcel Fournier (dir.), Combattre pour la France en Amérique, Montréal, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, p. 237-241.

<sup>11</sup> SHD, Service historique de l'armée de terre (SHAT), Ye, 2672; Archives nationales (AN), Colonies (Col.), D, 2C, 222, f°299; AN; Col., D, 2C, 3/5. Jean-Daniel Dumas rédigea un mémoire essentiel sur la défense des colonies qui a été assez largement diffusé, le *Traité sur la défense et la conservation des colonies*. Pour sa carrière, voir Russel Bouchard, *Jean-Daniel Dumas héros méconnu de la Nouvelle-France*, Montréal, Les Éditions Michel Brûlé, 2008, p. 237-242.

### ANALYSER LA DÉFAITE

Une vision classique impute à la dispersion des moyens militaires de la France, engagée malencontreusement dans une guerre continentale en Allemagne, la perte de ses colonies et notamment « l'abandon du Canada ». On établit également aisément un lien de causalité strict entre les défaites navales et la conquête des colonies, comme si la disparition de la flotte sur mer avait laissé les colonies sans défense ; c'est la vision par exemple de Lacour-Gayet<sup>12</sup>. À l'inverse, une historiographie britannique ancienne, comme Julian S. Corbett dans son ouvrage *England in the Seven Years'war, a study in combined Strategy*<sup>13</sup>, insiste sur la conduite des opérations par Pitt, véritable maître d'œuvre d'une action planétaire de la Grande-Bretagne en vue d'acquérir la supériorité sur les océans. À une attitude strictement « défensive » <sup>14</sup> de la France auraient correspondu de sa part des actions planifiées de conquête, voire une véritable stratégie de domination. Toutes ces lectures du conflit sont partielles et ne rendent pas compte de l'âpreté des combats outre-mer, ni des changements profonds intervenus dans la manière d'y combattre<sup>15</sup>.

### La maîtrise des opérations combinées 16

### La supériorité navale britannique

Les guerres de la fin du règne de Louis XIV avaient apporté une fausse impression de sécurité aux colonies françaises, puisque toutes les opérations menées par les Britanniques avaient échoué, comme par exemple l'attaque sur la Guadeloupe en 1703, ou celles contre Québec en 1690 et 1711. Progressivement, toutefois, les Britanniques implantèrent des stations navales outre-mer comme Port Royal à la Jamaïque, English Harbour à Antigua, ou Halifax en Nouvelle-Écosse : « Lors de la Guerre de Sept Ans, l'Amérique du Nord, de par sa promiscuité avec les Antilles et les relations cette fois permanentes qu'elle entretint avec les bases-relais de l'espace caraïbe, devint une véritable base avancée » <sup>17</sup>. Ainsi, les Britanniques parvenaient désormais à maintenir d'une année sur l'autre des escadres aux colonies afin d'attendre

<sup>12</sup> La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV, Paris, H. Champion, 1905.

<sup>13</sup> London, Longmans, 1907.

<sup>14</sup> Ibid., p. 2.

<sup>15</sup> Sur le déroulement des opérations navales, Olivier Chaline, « Le Canada dans l'affrontement naval franco-britannique lors de la guerre de Sept Ans », dans Laurent Veyssière et Bertrand Fonck (dir.), *La Guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 123-131.

**<sup>16</sup>** C'est une expression de l'époque qui traduit l'association de troupes de terre et de la Marine dans des opérations communes. On dirait aujourd'hui « interarmées ».

<sup>17</sup> Christian Buchet, *La Lutte pour l'espace caraïbe et la façade atlantique de l'Amérique centrale et du Sud (1672-1763)*, Paris, Les Éditions de l'Inde, 1991, t. II, p. 1110.

l'occasion propice pour agir. Par exemple, 15 navires de guerre et 4 galiotes à bombes, escortant 60 transports, quittèrent Spithead en octobre 1758 vers les îles du Vent, avec des détachements de 7 régiments, de l'artillerie et 800 soldats de marine, des *marines*. Arrivés le 3 janvier 1759 à la Barbade, ils repartirent le 13 et attaquèrent la Martinique le 16. Devant l'insuccès de leur tentative, un conseil de guerre tenu le 20 janvier décida de se porter contre la Guadeloupe. Le 24, les troupes effectuèrent leur débarquement. La colonie se rendit le 1er mai 1759, et l'essentiel de l'escadre fut de retour à Spithead le 5 octobre 18. Or, les Français avaient démontré dans l'expédition de Chibouctou qu'ils étaient totalement incapables d'une telle mobilité. La préparation de l'escadre, une cinquantaine de navires, sur lesquels quatre bataillons de l'armée de Terre furent embarqués en direction de l'Amérique du Nord, s'avéra calamiteuse, et prit beaucoup de retard. Les vivres étaient de mauvaise qualité et la santé des hommes entassés ne fut pas ménagée. Il se déclara une épidémie qui fit avorter l'expédition : on comptait en novembre plus de 3 000 morts 19.

De plus, la tactique mise en œuvre par la Royal Navy avait connu une inflexion profonde. À partir de 1745, une escadre, le Western Squadron <sup>20</sup>, fut armée et maintenue à la mer le plus longtemps possible, à l'ouest de la Manche, afin de surveiller les activités des ports français de l'Atlantique et de fondre à l'occasion sur les convois vers les colonies. En 1747, le Western Squadron intercepta successivement trois convois en partance ou de retour des colonies <sup>21</sup>. Concrètement, on a pu calculer que le régiment suisse de Karrer, que la Marine française entretenait à son service, avait perdu en mer cette année-là 45 % des hommes ayant embarqué comme renfort pour les colonies <sup>22</sup>. Pendant la guerre de Sept Ans, les Britanniques relancèrent le Western Squadron <sup>23</sup>. Or, à partir du moment où des corps expéditionnaires opéraient outre-mer, il fallait parvenir

<sup>18</sup> Richard Gardiner, An account of the Expedition to the West Indies, against Martinico, with Reduction of Guadelupe, and the other Leeward Islands, subject to the French King, London, G. Sterdel, 1759.

<sup>19</sup> SHD, SHAT, 1A, 3188, f° 354, « Détail de ce que la frégate la *Renommée* a rapporté à M. le marquis de Rothelin le 30 novembre 1746 ».

<sup>20</sup> Nicholas Rodger, « Sea Power and Empire 1688-1793 », dans Peter James Marshall (dir.), The Oxford History of The British Empire, Oxford and New York, Oxford University Press, 1998, p. 169-183. En 1757, 71 % des navires de la flotte étaient dans les eaux européennes, et encore 64 % durant la période 1757-1762. Les succès obtenus permirent effectivement d'agir outre-mer, mais sans que cela ait été initialement réfléchi. En revanche, la Royal Navy perdit beaucoup de son efficacité quand elle eut à défendre des possessions dispersées lors de la guerre d'Indépendance américaine.

<sup>21</sup> Nicholas Rodger, *The Commmand of Ocean*, London, Penguin Books, 2004, p. 252.

<sup>22</sup> Synthèse des données contenues dans SHD, SHAT, Xi 31,32, 33, dans Boris Lesueur, Les Troupes coloniales sous l'Ancien Régime, op. cit., p. 536-537.

<sup>23</sup> Richard Middleton, « British Naval Strategy, 1755-1762: The Western Squadron », *Mariner's Mirror*, 75, 1989, p. 349-367.

à les ravitailler depuis l'Europe<sup>24</sup>: en 1756, 1757, et 1758, plus de la moitié des effectifs de la Marine royale furent employés à « protéger » et à « renforcer » le Canada. Toutefois, de 1759 à 1761, la Marine se retrouve bloquée sur les côtes européennes : « les désastres succèdent aux défaites »<sup>25</sup>. La Marine devient progressivement incapable d'assumer la défense des colonies<sup>26</sup>.

En effet, les escadres, une fois arrivées aux colonies, y séjournaient jusqu'à ce que leurs vivres soient consommés. Leur simple présence était censée assurer passivement la sécurité des colonies. Aussi expédia-t-on en 1757, pour protéger Louisbourg et l'île Royale, de petites escadres qui opérèrent leur jonction dans le port même. Selon Montcalm, les 18 navires réunis en juin, dissuadèrent les Britanniques d'attaquer la place cette année-là<sup>27</sup>. En revanche, l'année suivante la concentration échoua et ne put empêcher une attaque de la place. Le commandant de l'escadre, Des Gouttes, plaida avec force qu'on lui rendît sa liberté, car elle ne pourrait plus que « retarder la prise de la ville que de quelques jours », et elle serait immanquablement écrasée sous les bombes et les boulets<sup>28</sup>. C'est ce qui arriva. Même quand une escadre gardait la possibilité de pouvoir agir, une espèce de paralysie intellectuelle semblait interdire tout changement des schémas d'action. Lorsque la Guadeloupe fut attaquée au début de 1759, elle resta sans secours jusqu'à sa reddition. Pourtant, une escadre française était arrivée à la Martinique le 8 mars sous le commandement de Bompar. Elle resta inactive jusqu'à la fin du mois d'avril et ne survint que le jour de la capitulation. Dans une lettre, Barrington, le commandant de l'expédition, écrivait à Pitt, que la partie s'était jouée à peu de choses : « Ce renfort au cas qu'il fût arrivé une heure plus tôt aurait rendu la conquête de l'île très difficile et peut-être même impossible. Dès qu'il eut entendu que la capitulation était signée, il se rembarqua »29.

### La maîtrise britannique des opérations combinées

Dès 1745, l'empire français découvrit sa très grande vulnérabilité face aux opérations militaires associant les escadres à des troupes de débarquement.

<sup>24</sup> Sur ce sujet, voir du côté britannique David Syrett, *Shipping and Military Power in the Seven Years War. The Sails of Victory*, Exeter, Exeter University Press, 2008.

<sup>25</sup> Jean Meyer, « La marine française au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans André Corvisier (dir.), *Histoire de la France militaire*, Paris, P.U.F., 1992, p. 183.

<sup>26</sup> Pierre Pluchon, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard, 1991, p. 99 : « Force du destin : quand en 1679 les colonies sont définitivement placées sous l'égide de la marine, c'est geste involontairement symbolique. Car désormais, tout dépend, en cas de guerre, effectivement de la capacité de la marine de guerre française d'assurer les liaisons navales minimales indispensables ».

**<sup>27</sup>** Henry-Raymond Casgrain (éd.), *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Demers et Frère, 1895, p. 248.

<sup>28</sup> AN, Marine, B, 4, 80,  $f^{o}75$ , « Avis de M. les capitaines mis au bas de la lettre de M. le marquis Desgouttes ».

<sup>29</sup> BN, cabinet des manuscrits, NAF, 9404, f°246, copie d'une lettre de Barrington à Pitt.

En 1745, une petite expédition partie de Boston parvint à s'emparer de la forteresse de Louisbourg 30. Les opérations combinées se multiplièrent durant la guerre de Sept Ans. Au nom de George II, William Pitt<sup>31</sup> assura la coordination au plus haut niveau des opérations en Amérique du Nord et associa à son action l'Amirauté et l'armée, ainsi que le bureau de l'Ordinance, en charge de l'artillerie, des ingénieurs et des munitions<sup>32</sup>. Il faut bien entendu proscrire l'utilisation anachronique du terme de « stratégie »33. Au niveau des exécutants, Anson, comme Premier Lord de l'amirauté, et Ligonier, comme Master General of the Ordinance, partageaient sa confiance « dans la guerre amphibie qui utilise la mobilité offerte par la maîtrise de la mer pour surprendre l'ennemi en débarquant des troupes où elles n'étaient pas attendues »34. Toutes les expériences étaient capitalisées afin de gagner en efficacité. Ainsi, Wolfe, le futur vainqueur de Québec, avait assisté à l'échec du débarquement contre Rochefort en 1757 où il commandait un bataillon du 20th Regiment. Il écrivit une lettre à un de ses camarades dans laquelle il prescrivait de se livrer à un véritable assaut des plages<sup>35</sup>. À partir de cette date, on fit construire des canots particuliers à fond plat et à clins, des flat-bottomed boats, mesurant 38 pieds de long et 11 pieds de large qui accompagnèrent désormais les expéditions, afin d'assurer des débarquements rapides et ordonnés. Par la suite, Wolfe continua sa carrière dans les opérations en association avec la Navy. Après Rochefort, il commanda une division d'assaut dans le débarquement contre Louisbourg en 1758. Enfin, il dirigea les opérations contre Québec en 1759 jusqu'à la journée décisive qui vit un débarquement une nouvelle fois réussir, le 13 septembre. Suite à toutes ces expériences, une réflexion tactique de qualité s'élabora pendant la guerre, comme l'atteste le traité de Thomas Molyneux, Cunjunct expeditions<sup>36</sup>, de 1759. Cette supériorité acquise par la Grande-Bretagne n'échappa pas aux

**<sup>30</sup>** François Caron, *La Guerre incomprise ou les raisons d'un échec (Capitulation de Louisbourg 1758)*, Vincennes, SHM, 1983. L'auteur estime que la perte de la place s'explique justement par l'abandon d'une véritable ambition navale depuis la fin du règne de Louis XIV.

<sup>31</sup> Marie Peters, The Elder Pitt, London, Longman, 1998, p. 103-104.

<sup>32</sup> Richard Middleton, *The Bells of Victory: The Pitt-Newcastle Ministry and the Conduct of Seven Year's War, 1755-1762*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985. L'auteur insiste en particulier sur l'exceptionnelle mobilisation des moyens à partir de 1757 en vue d'un but unique, la conquête du Canada, qui prédominait sur le reste.

<sup>33</sup> Nicholas Rodger, *The Command of the Sea*, op. cit., p. 259.

<sup>34</sup> Tom Pocock, *The Battle of Empire, the very first world war (1756-1763)*, London, Michael O'Mara Books limited, 1998, p. 92.

<sup>35</sup> Charles Perry Stacey, *The Siege and the Battle of Quebec 1759*, London, Pan books limited, 1973, « Lettre au capitaine William Rickson », p. 3.

<sup>36</sup> Thomas More Molyneux, Conjunct Expeditions: or Expeditions that have been carried on jointly by the Fleet and Army, with Commentary on a littoral war, London, R. and J. Dodsle, 1759.

contemporains. En 1765, quand on élabora un plan de défense pour la colonie de Saint-Domingue sous la direction du comte d'Estaing, on rappela d'emblée le nouveau paradigme: « une cruelle expérience nous avait prouvé que l'Angleterre pouvait et savait transporter des armées au-delà des mers »<sup>37</sup>. Ainsi, une réflexion se développait qui partait de la supposition que la France puisse être « sans marine et que les Anglais partent d'Europe avec une flotte et 20 000 hommes de débarquement »<sup>38</sup>.

La « capacité amphibie<sup>39</sup> » acquise par la Royal Navy permit à la Grande-Bretagne de transformer la supériorité qu'elle avait acquise sur mer en possibilité de conquérir des territoires coloniaux, en créant une articulation entre la domination maritime et l'action terrestre. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Louisbourg<sup>40</sup>, une première escadre de 8 vaisseaux commandée par Hard, qui avait hiverné à Halifax 41 durant l'hiver 1757-1758, put entamer le plus tôt possible le blocus de la place. Boscawen, qui commandait à 33 vaisseaux, escorta le convoi de troupes parti d'Angleterre qui rallia Halifax au début du mois de juin. On avait réuni pas moins de 14 bataillons d'infanterie, soit 12 300 hommes, renforcés de 500 Provinciaux ; pour servir les canons du corps expéditionnaire, 267 artilleurs du Royal Artillery avaient également embarqué, et 22 ingénieurs 42. En tout, 13 141 hommes avaient été réunis. Par la suite, 500 marines et 1 300 marins furent également utilisés pour les renforcer. Au bas mot, ce furent presque 15 000 hommes qui participèrent à la deuxième attaque contre Louisbourg. Du côté français, la garnison ne comptait au mieux que 3 000 hommes 43. Le débarquement fut tenté à proximité de Louisbourg le 8 juin 1758. À 4 heures 30 du matin des frégates embossées ouvrirent le feu sur les retranchements de l'anse à la Cormorandière et de la pointe Plate. À 6 heures, les troupes britanniques commencèrent à « déborder des bâtiments » dans des canots et des barques, formant 3 divisions ayant chacune son « pavillon de ralliement »44. Trois divisions d'assaut se formèrent, commandées chacune

<sup>37</sup> SHD, SHAT, 1M 1107/3, « Essai sur la partie française de Saint-Domingue relativement aux moyens de la défendre », à Saint-Louis le 25 avril 1764, par Boucher, f°1.

<sup>38</sup> Ibid., fo 2.

<sup>39</sup> L'expression d' « amphibious capacity » est de David Syrett, « The british landing at Havana », art. cit., p. 325.

<sup>40</sup> René Chartrand, Louisbourg 1758. Wolfe's first siege, Oxford, Osprey, 2000.

<sup>41</sup> Cette base relais avait été établie en 1749 en Nouvelle-Écosse, justement pour faciliter les opérations navales en Amérique du Nord.

<sup>42</sup> AN, Col., C, 11C, 10, « Liste des régiments employés au siège de Louisbourg [...] », f°20 v°.

<sup>43</sup> Soit 24 compagnies des troupes de marine, 2 compagnies de canonniers-bombardiers, 4 bataillons. Il s'y ajoutait 6 vaisseaux et 7 frégates.

<sup>44</sup> AN, Col, C, 11C, 10, « Journal du siège de Louisbourg ».

par un brigadier, avec 500 rangers, 500 hommes d'infanterie légère, et enfin 13 compagnies de grenadiers. Les assaillants furent d'abord très « maltraités 45 » avant de parvenir à débarquer. La contre-attaque française fut désastreuse : accueillis par un feu de salves, les soldats refluèrent dans « un désordre qui tint plus d'une fuite que d'une retraite 46». Le même scénario fut reproduit à maintes reprises. En janvier 1759, l'escadre de Moore menaça à son tour la Guadeloupe. Le 23 janvier fut le jour d'une grande canonnade contre le bourg du François et les batteries protégeant la ville. Sous le feu, les milices abandonnèrent dans une grande confusion les retranchements du morne Rouge. Le fort Saint-Charles fut évacué précipitamment. Tout le littoral se retrouva dégarni, et les Anglais purent alors procéder à un débarquement en bon ordre de leurs 10 000 soldats. À Québec, le 13 septembre 1759 avant l'aube, à l'Anse-aux-foulons, 3 bataillons d'infanterie et les Grenadiers de Louisbourg, furent acheminés de nuit en silence aux pieds des falaises, qu'ils escaladèrent prestement, bientôt suivis du reste de l'armée qui se déploya dans les plaines d'Abraham. Cette opération téméraire, mais remarquablement conduite, prit complètement au dépourvu le général français qui ne les attendait pas sur l'arrière de ses positions.

Ces innovations tactiques réussirent d'autant mieux que les autorités françaises s'arc-boutaient sur des conceptions obsolètes ou erronées pour défendre le domaine colonial.

### L'inefficacité de la défense terrestre des colonies

### Des batteries côtières peu efficaces

Dans les colonies, on avait multiplié les batteries construites sur le bord des plages. Une première alerte fut donnée à la fin de la guerre de Succession d'Autriche, quand l'escadre de l'amiral Knowles se porta en mars 1748 contre le principal point de défense de la colonie de Saint-Domingue, le fort Saint-Louis, au sud de la colonie; un ouvrage construit en amande sur un îlot au centre d'une baie était censé la protéger. Le 18 mars 1748, l'escadre britannique s'approcha de la place; le *Cantorbéry* fut détaché et avança le long du fort, se plaçant entre celui-ci et la ville. Après une canonnade de deux à trois heures, le fort et ses 191 hommes se rendirent piteusement<sup>47</sup>. Durant la guerre de Sept Ans, on assista encore, par exemple à la Martinique en 1762, à une démolition systématique des batteries en préalable au débarquement véritable. Le jour de l'assaut, rien ne résista au bombardement venu de la mer : « La canonnade et le bombardement qui précédèrent la descente furent terribles quant au bruit [...] Les postes exposés au

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> SHD, SHM, Vincennes, SH 248, « Pièces concernant l'affaire de Saint-Louis ».

feu des vaisseaux ne purent tenir ; ils furent bientôt écrasés »<sup>48</sup>. Les Britanniques débarquèrent ensuite sans mal, puis gagnèrent les hauteurs.

Pour Dumas, « multiplier les batteries sur les côtes dans une colonie, c'était diviser les forces défensives, qu'il était si important de conserver en masse, pour les porter sur l'ennemi dans le lieu où il exécuterait sa descente [...] ». Pire encore, les batteries étaient immanquablement « tournées » 49. Toutefois, on comprend bien que le problème posé était celui des batteries de vaisseau, capables par leur concentration de feu sur deux voire trois points, de ruiner n'importe quelle ligne défensive à terre. En effet, « une armée navale renfermait dans son sein tant de moyens pour ruiner et détruire, que lorsque le point d'attaque était à sa portée [...] l'effort qu'elle était capable de faire était irrésistible » 50. Plus fondamentalement peut-être encore était l'absurdité de prétendre interdire un débarquement sur des dizaines voire des centaines de kilomètres de côtes. Ainsi, le comte d'Estaing estimait que

la force de l'artillerie d'une escadre embossée ne paraissait plus aujourd'hui douteuse; ce n'était pas cependant la protection formidable d'une nappe de feu qui, partant des vaisseaux protégeait l'action des chaloupes, c'était l'impossibilité d'occuper tous les points qui assuraient la tranquillité des débarquements; une escadre mouillée menace trop de lieux différents<sup>51</sup>.

On aurait beau hérisser de canons une place, rien n'interdirait à l'adversaire de débarquer ailleurs puis de marcher contre elle pour l'assiéger. Mais, pour arriver à cette conclusion de simple bon sens, il avait fallu une guerre perdue.

### Les places fortes coloniales : une illusion

On s'était beaucoup mépris sur la valeur des fortifications construites outre-mer. Elles n'avaient pas été conçues pour résister à un siège en règle, à l'européenne, mais tout au plus à des raids. Dans les rapports présentés au Roi en août 1749<sup>52</sup>, on s'alarmait de la valeur des fortifications présentes aux colonies. Quand, du 9 août 1750 au 27 juillet 1751, l'ingénieur du roi, Franquet 53 inspecta Louisbourg, *a priori* la principale place outre-mer, il la trouva fort dégradée<sup>54</sup>. Logiquement,

**<sup>48</sup>** *Ibid.*, f° 110, « Mémoire sur la prise de la Martinique, contenant les détails demandés par M. le duc de Choiseul », par La Rivière.

<sup>49</sup> SHD, SHM, Vincennes, SH 42, « Traité de défense des colonies », f°62 v° et 63.

<sup>50</sup> Ibid., f°60 v°.

<sup>51</sup> SHD, SHM, Vincennes, SH 243-2, « Mémoire sur la défense terrestre de Saint-Domingue », au Cap, le 6 mai 1765, par le comte d'Estaing, f<sup>0</sup>167.

<sup>52</sup> SHD, SHAT, 1A, 3393, pièce 9 du 29 août 1749.

<sup>53</sup> SHD, SHAT, YB, 685, f°31. Contrôle des officiers du Génie. – Et Anne Blanchard, *Dictionnaire des ingénieurs militaires*, Montpellier, Anne Blanchard, 1981, p. 304-305.

<sup>54</sup> SHD, SHAT, 1A, 3393, pièce 37 bis, f°3 « Réflexion sur la situation actuelle de la place », par Raymond, du 22 novembre 1752.

les officiers de vaisseau, en juin 1758, estimèrent dans un conseil de guerre tenu au début du siège, que la place ne pourrait tenir, étant donné son état, que trois jours<sup>55</sup>! De fait, le violent bombardement de la place entrepris par les pièces de siège débarquées la ruina rapidement. Au Canada, toujours selon Franquet, Québec ne pouvait pas être considéré comme une place de guerre susceptible de connaître un siège<sup>56</sup>. De tous les forts du Canada, seul celui de Chambly était jugé capable de résister au canon. Pour les autres, revenait l'appréciation laconique suivante : « trop fort pour de la mousqueterie, trop faible pour du canon ». Dans la guerre de Conquête, la plupart des forts canadiens, incapables de résister à un bombardement, furent abandonnés. La situation ne s'avéra pas meilleure aux Antilles où il arrivait souvent que les places fussent surmontées de hauteurs à partir desquelles elles furent exposées à des tirs plongeants. Ainsi, le fort Royal, à la Martinique, se rendit après avoir été écrasé par le feu de trois batteries construites par les Britanniques sur les mornes qui dominaient de partout la place. Ils « furent couverts de canons et de mortiers, et dominant par leur situation le fort et prenant à revers tous ses meilleurs ouvrages ne discontinuèrent ni nuit ni jour de tirer jusqu'à sa réduction », rapporta un témoin<sup>57</sup>.

### L'inefficacité des troupes entretenues par la Marine

La France avait fait le choix d'entretenir des troupes spécifiquement affectées à un service colonial. En effet, à partir de 1671, toute collaboration fut rompue entre le secrétariat d'État à la Marine et celui de la Guerre. Les premières compagnies détachées de la Marine furent levées, à partir de 1674 pour la Martinique, et en 1683 pour le Canada. Le Régent trouva commode d'attacher au service de la Marine un régiment suisse par une ordonnance du 15 juin 1721<sup>58</sup>. En 1749, cela représentait entre 3 000 et 4 000 hommes tout au plus, soit 87 compagnies détachées de la Marine, et 3 compagnies suisses. Face à la montée des périls, le Roi décida le 29 août 1749<sup>59</sup> de faire passer à 8 600 hommes les troupes entretenues aux colonies »<sup>60</sup>. On écrivit des mots très durs à l'encontre des troupes de Marine,

<sup>55</sup> AN, Marine, B, 4, 78.

<sup>56</sup> SHD, SHAT, 1M, 1101, Franquet, « Québec 1753; Mémoire sur le projet des ouvrages proposés », f°301. - Jean-Pierre Poussou décrit au contraire les fortifications entreprises par Chossegros de Léry à Québec et Montréal comme suffisantes aussi longtemps que l'ennemi n'amenait pas d'artillerie : voir « La mise en défense de la Nouvelle-France », dans Pierre Guillaume (dir.), Les Sociétés militaires en Aquitaine de l'Antiquité à nos jours, Pessac, STIG, 2007, p. 379-402.

<sup>57</sup> AN, Col., C, 8A, 64-65, f°182, « Mémoire du siège » par M. de Suze, capitaine des Grenadiers royaux, adressé à Choiseul le 12 août 1762.

<sup>58</sup> SHD, SHM, Vincennes, MS 193, « Mémoire sur le régiment suisse de Karrer », f°1.

<sup>59</sup> SHD, SHAT, 1A, 3393, Marine et colonies de 1749 à 1754, pièce 9.

**<sup>60</sup>** AN, Col., D, 2C, 17, « Colonies, troupes : garnison des colonies avant et après l'augmentation décidée ».

notamment celles des Antilles. « On n'ose pas dire ce qu'étaient ces compagnies, sans forme, sans discipline ; elles n'avaient de militaires que l'habit [...] formées de soldats ramassés sans choix, presque tous déserteurs, mal disciplinés parce que la plupart des officiers qui les commandaient n'avaient jamais vu le feu ni même rien qui eut rapport à la guerre, perpétuellement sur leurs habitations [...] »<sup>61</sup>. Le feu de salve, le combat sur trois lignes, ou les affrontements en bataillons et brigades, c'est-à-dire la guerre à l'instar de l'Europe, dépassaient totalement les capacités militaires des troupes entretenues par la Marine<sup>62</sup>. Dès 1755, on fit passer des troupes de l'armée de Terre aux colonies. Mais les ressources agricoles réduites des colonies en limitaient fatalement le nombre qu'on pouvait y envoyer. À elle seule, la Nouvelle-France aurait reçu 10 094 hommes en renfort de 1755 à 1760<sup>63</sup>.

Enfin, la question du commandement militaire aux colonies était un véritable problème. Dès 1752, le maréchal de Noailles, présenta un *Mémoire* portant sur la crise du gouvernement colonial qui était devenu la chasse gardée des officiers de vaisseau pour lesquels il constituait une sinécure bien rémunérée<sup>64</sup>:

il ne doit pas suffire effectivement, pour faire un bon gouverneur général d'une colonie, de savoir bien commander un vaisseau, une escadre ou même une flotte; il est nécessaire qu'un pareil sujet [...] soit capable de conduire de l'infanterie, et mieux de la cavalerie, qu'il se connaisse en fortification et pour la défense des places<sup>65</sup>.

Il y eut d'importants conflits entre les gouverneurs, officiers de vaisseau, et les officiers de l'armée de Terre, comme entre le gouverneur général du Canada, Vaudreuil, et le commandant des troupes, Montcalm, arrivé de France en 1756. Le premier soutenait notamment qu'il existait une guerre spécifiquement coloniale, dans laquelle le « coureur des bois », proche des Indiens et seul capable de mener une guerre de raids dans les grands espaces, était devenu maître. Ainsi, écrivait-il : « les guerres dans ce pays-ci sont bien différentes de celles en Europe 66 ». Montcalm

<sup>61</sup> SHD, SHAT, 1A, 3764, « Mémoire », f°40-2 (synthèse du rapport de Grandmaison présentée à Choiseul par ses bureaux).

<sup>62</sup> On peut observer au contraire que l'armée britannique sut mobiliser des forces considérables et également s'adapter aux conditions de la guerre en Amérique du Nord, rendant le débat entre guerre à la Canadienne ou à l'Européenne largement vain. Voir Fred Anderson, *Crucible of War : The Seven Year's War and the Fate of Empire in British North America*, 1754-1766, New York, Knopf, 2001.

<sup>63</sup> Marcel Fournier (dir.), Combattre pour la France en Amérique, op. cit., p. 138.

<sup>64</sup> Michel Vergé-Franceschi, « Les gouverneurs des colonies françaises au xviiie siècle : l'exemple antillais et canadien », dans Les Européens et les espaces océaniques au xviiie siècle, Paris, PUPS, 1997, p. 109-126.

<sup>65</sup> SHD, SHM, Vincennes, 247, f°242 v°, « Mémoire du maréchal de Noailles du 14 août 1752 ».

<sup>66</sup> Henry Raymond Casgrain (éd.), *Extrait des archives des ministères de la Marine et de la Guerre*, *Lettres du marquis de Vaudreuil*, Québec, Demers et Frère, 1889 à 1895 : Lettre de Vaudreuil datée du 30 octobre 1755, p. 107.

le contredit souvent et écrivit notamment : « Maintenant la guerre s'établit ici sur le pied Européen, des projets de campagne, des armes, de l'artillerie, des sièges, des batailles. Il ne s'agit pas de faire le coup, mais de conquérir ou d'être conquis »<sup>67</sup>.

Durant la guerre de Sept Ans, les Français avaient été incapable de prendre en compte le changement d'échelle de la guerre menée par le Royaume-Uni. À des escarmouches aux colonies avaient succédé de véritables guerres de conquêtes conduites par des corps expéditionnaires transportés puis débarqués par la Royal Navy.

### SURMONTER LA DÉFAITE

De la guerre de Sept Ans, une manière nouvelle de défendre les colonies émergea. Dumas l'appelait « guerre défensive », le comte d'Estaing, « défense intérieure ». Il faut comprendre ces termes comme traduisant une deuxième étape dans la guerre outre-mer : après la guerre sur mer, la guerre aux colonies.

### Une guerre d'un nouveau genre

### Une vision globale du conflit

Dans la réflexion militaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme pouvait l'écrire l'auteur du remarquable *Traité sur la défense des colonies*, « la sûreté et la défense des colonies » étaient « genre tout neuf ». Le premier point dans l'analyse de Dumas, c'est que la guerre de Sept Ans, voire celle de Succession d'Autriche, marquait une rupture entre deux époques. Avant, la guerre aux colonies « tenait plus de la flibuste et de la course que de la guerre proprement dite » ; on obtenait « des petits succès », où l'ennemi était repoussé « par la seule énergie des habitants ». À cette époque succédaient des choix tactiques déterminés, « artificieusement couverts, combinés avec art et soumis au calcul ». Or, pour Dumas, rien n'était définitif. En particulier, il tenait à relativiser l'opinion alors couramment répandue « que les colonies ne pouvaient être gardées que par des vaisseaux », véritable « axiome », qui à son avis voulait simplement signifier « qu'il n'appartenait qu'aux grandes puissances maritimes, de posséder des colonies » <sup>68</sup>.

Pour Choiseul, la guerre à venir serait inévitablement coloniale et maritime, et les colonies, justement, pouvaient donner à la France les moyens de frapper au

<sup>67</sup> Henry Raymond Casgrain (éd.), *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Demers et Frère, 1895 : Montcalm à la date du 29 juillet 1758, p. 419.

<sup>68</sup> SHD, SHM, Vincennes, SH 42, « Traité de défense des colonies », f°1.

cœur de sa prospérité la puissance britannique<sup>69</sup>. L'action aux colonies s'inscrivait dans le cadre plus général d'une préparation de la guerre de revanche. Dans la perspective d'une nouvelle guerre contre la Grande-Bretagne, Choiseul estimait nécessaire en 1765 de faire passer à temps en Amérique « vingt-quatre bataillons qui trouveraient dans les îles ce qui leur serait nécessaire, resteraient pendant toute la guerre en Amérique, et seraient alimentés tant en vivres qu'en munitions, par les escadres [...] »70. Pour le ministre, cet envoi massif de troupes destinées à se battre classiquement, comme en Europe, contre un ennemi qui risquerait un débarquement et une bataille, ce qu'il qualifiait de « plan », était seul susceptible d'« assurer » les possessions françaises, mais aussi de les mettre en état de « menacer » celles de l'ennemi. Les colonies ravitaillées convenablement se défendraient seules. Redevenue libre de ses mouvements, la flotte devait être capable de s'appuyer sur les garnisons des colonies pour fondre à son tour, à l'occasion, sur les colonies de l'adversaire. Cette opinion du ministre était largement répandue parmi ses subordonnés qui s'enflammaient sur le sujet. Ainsi, on pouvait estimer en 1765 que « dix mille hommes de troupes menées par des États majors qui connaissent bien le pays étaient en état de défendre Saint-Domingue<sup>71</sup> ». Ailleurs, le marquis de Fénelon réclamait pour la Martinique 4 à 5000 hommes<sup>72</sup>. Enthousiasme excessif qui outrepassait certainement les capacités de la France à entretenir des garnisons outre-mer mais qui traduisait la nouvelle compréhension de la mission des troupes de terre aux colonies.

### Un nouveau dispositif militaire terrestre

Si le principe d'entretenir des garnisons nombreuses aux colonies était désormais admis, de 1763 à 1772 on hésita sur leur organisation<sup>73</sup>. On envoya d'abord exclusivement des bataillons tirés des régiments de l'armée de Terre qui devaient effectuer aux colonies un séjour de 3 ans. Dès 1766, la Marine récupéra la responsabilité de la défense de Saint-Domingue et de l'île de France en créant des « légions » spécialisées. À partir de 1772 on eut finalement six régiments coloniaux qui devaient être présents en temps de paix aux colonies,

<sup>69</sup> R. John Singh, « L'importance stratégique des colonies antillaises dans la politique française de l'après-guerre 1763-1770 », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 28, juin 1974, p. 27-43.

<sup>70</sup> Choiseul, « Mémoire de Monsieur de Choiseul... », art. cit., p. 255.

<sup>71</sup> SHD, SHAT, 1A, 3764, pièce 40, « Rapport de Grandmaison », f<sup>o</sup>7.

<sup>72</sup> SHD, SHAT, 1M, 1105, pièce 23, f°2-3, « Extrait du PV du conseil de fortification tenu à la forteresse de Fort Royal à l'Isle de la Martinique en exécution des ordres du Roy du 4 avril 1764 ».

<sup>73</sup> Boris Lesueur, « Les troupes coloniales aux Antilles sous l'Ancien Régime », *Histoire, Économie et Société*, 2009-4, p. 3-19.

d'où parfois le surnom de « régiments sédentaires »74. Dépendant exclusivement de l'administration de la Marine, ils représentaient en tout 15 bataillons. Tactiquement, on avait fait le choix du modèle militaire prévalant en Europe puisque ces régiments étaient censés pouvoir se déployer sur un champ de bataille. Le recrutement des cadres changea également radicalement. On préféra aux créoles des officiers tirés de l'armée de Terre ou des sous-lieutenants recrutés en France. Ainsi, le premier colonel du régiment de la Martinique était tout à fait significatif de cette évolution. Christophe Cortasse de Sablonet était né à Apt en 1736 et avait débuté ses services comme volontaire au régiment de cavalerie d'Archiac, en 1755. Il commanda le régiment colonial de la Martinique de 1772 à 1779, avant de repasser au service du secrétariat d'État à la Guerre, et connaissait donc à la fois la guerre européenne et le fonctionnement au quotidien d'un régiment<sup>75</sup>. Ses successeurs eurent par la suite le même profil. Au niveau supérieur, on assista à la remilitarisation de la fonction de gouverneur qui échappa désormais largement aux marins. Un milieu homogène de gouverneurs coloniaux apparut, d'abord passés par l'armée de Terre puis mis au service de la Marine et des colonies, comme Guillaume de Bellecombe qui, après avoir servi au Canada, continua sa carrière à la Martinique, l'île Bourbon, Pondichéry et enfin Saint-Domingue<sup>76</sup>. Belle carrière pour un officier qui avait « servi constamment dans les quatre portions du monde<sup>77</sup> », comme le reconnut le secrétaire d'État à la Marine. Ces modifications structurelles accompagnaient une réflexion tactique élaborée sur la défense terrestre des colonies.

### Une nouvelle conduite de la guerre

### La guerre de campagne

Pour résumer, l'enjeu de la réflexion, comme le souligna pour la Martinique le marquis de Fénelon, c'était de mener aux colonies une « guerre de campagne » 78. Selon Dumas, pour un général le premier point à établir était de choisir « pour camper, un lieu intermédiaire d'où il puisse se porter rapidement par

<sup>74</sup> AN, AD, VII, 3, Pièces 5 et 7. Ordonnances du 18 août 1772 et 30 décembre 1772. Soit les régiments de la Martinique, de la Guadeloupe, du Cap-Français, du Port-au-Prince, de l'Île de France, de Bourbon, de Pondichéry. Plus un bataillon à la Guyane, les volontaires d'Afrique pour Gorée, et une compagnie à Saint-Pierre et Miquelon. Et à partir de 1784, un régiment d'artillerie des colonies.

<sup>75</sup> SHD, SHAT, 4YD, 3396.

<sup>76</sup> SHD, SHAT, 4Y, D2859. Voir Hélène de Bellecombe, *Essai biographique sur Guillaume Léonard de Bellecombe*, Agen, Vve Lamy, 1896.

<sup>77</sup> SHD, SHAT, 4YD, 2859, lettre du maréchal de Castries à Ségur du 25 novembre 1785.

**<sup>78</sup>** SHD,SHAT, 1M, 1105, pièce 23, f°2-3 « Extrait du procès-verbal du conseil de fortification tenu à la forteresse de Fort Royal à l'Isle de la Martinique en exécution des ordres du Roy du 4 avril 1764 ».

des communications bien pratiquées, à tous les points de la circonférence », avec en outre des « points d'apuis » (sic) pour défendre justement ces voies de communication, soit pour permettre une vigoureuse contre-attaque, soit pour permettre une retraite en bon ordre, « en lui donnant toujours le temps de se porter en force sur l'ennemi »<sup>79</sup>. On voulait désormais être capable de mener une guerre de campagne, « active » et nerveuse, à partir de routes et de postes préparés à l'avance. Et de définir lui-même en une phrase ce qu'il envisageait : « la défense intérieure des colonies, n'est autre chose, que la guerre de campagne dans laquelle tout l'avantage est pour celui qui connaît le terrain » <sup>80</sup>.

Plus concret, le comte d'Estaing, présida en 1765 à l'élaboration d'un authentique plan de défense de Saint-Domingue, qui s'intitule *Plans relatifs à la guerre de campagne de Saint-Domingue*. Dans de magnifiques vues en couleur de Saint-Domingue, on plaçait les bataillons et les retranchements à construire dans de nombreux lieux de l'île, à la fois sur les côtes et à l'intérieur de celle-ci, indiquant la manœuvre à effectuer le jour du combat par les troupes. Par exemple, la 16° position décrite est celle du camp des fonts blancs. Elle devait permettre de protéger Fort-Dauphin, « sans courir le risque trop évident d'abandonner le Cap » <sup>81</sup>. La manœuvre consistait à couvrir la partie de la baie où les marécages n'interdisaient pas un débarquement. Au signal, une petite armée, devait s'élancer en ligne pour rejeter l'adversaire débarqué. En cas d'échec, un autre camp était prévu plus en arrière encore de la côte, et ainsi de suite, sur une dizaine de positions successives qui devraient être prises les unes après les autres par l'assaillant.

Enfin, puisqu'il s'agissait de tenir le plus longtemps possible, on n'excluait pas la possibilité de franchir une autre étape. Le bouillant comte d'Estaing avait entre temps tenté de résoudre les problèmes qu'avait pu poser la milice par le passé. Par *l'Ordonnance pour la levée d'un corps désigné sous le nom de première légion de Saint-Domingue*<sup>82</sup> du 15 janvier 1765, il s'efforça de créer un nouveau corps militaire strictement colonial dans lequel auraient servi les noirs et métis libres, qui se voyaient imposer un service militaire, et les soldats européens. Cette légion ne vit pas le jour mais elle annonçait d'autres créations, à partir des populations locales, de corps militaires coloniaux, comme les « grenadiers volontaires » ou les « chasseurs volontaires ». Il déposa aussi un projet de reconstitution de la milice<sup>83</sup>. Dans l'article I<sup>et</sup> de son projet on peut

<sup>79</sup> SHD, SHM, Vincennes, SH 42, « Traité de défense des colonies », f°34 v°.

<sup>80</sup> Ibid., f°37.

<sup>81</sup> SHD, SHM Vincennes, SH 243, f<sup>o</sup>199 commente les positions décrites dans SH 245-1.

<sup>82</sup> Publié dans Les Carnets de la Sabretache, 1931, t. IV, p. 137-164 et p. 201-224.

<sup>83</sup> SHD, SHAT, Yb, 122, « Extrait de l'ordonnance générale des milices de Saint-Domingue », 1765.

ainsi lire : « Tous les habitants libres de cette colonie, et au dessus de l'âge de 16 ans, sans aucune exception, seront divisés en ban et en arrière-ban ». En clair, une véritable armée s'entretenant elle-même, une évocation avant l'heure de la Nation en armes. Il évoquait enfin la possibilité d'une sédition généralisée des esclaves au nom du Roi, sous le commandement d'officiers déterminés, pour contrer une invasion étrangère.

Et que le besoin de soldats ou de cultivateurs n'engagerait pas à s'emparer de leurs n'ègres par la seule promesse de leur liberté: moyen indubitable de les y attirer, dangereux sans doute pour l'avenir mais qui employé par un chef instruit et opiniâtre apporterait à la ville intérieure tous les bras dont elle aurait besoin<sup>84</sup>.

La réflexion aurait été incomplète si le rôle des fortifications aux colonies n'avait pas été reconsidéré. En effet, comme en Europe, les places fortes devaient avant tout constituer les bases arrière des opérations et ne plus servir uniquement de verrou défensif.

### La citadelle intérieure

Pour Dumas, il ne s'agissait pas de renoncer à construire une place forte, « une place de guerre », de toute façon nécessaire pour servir de magasin et d'arsenal, mais de la localiser différemment, pour que sa capitulation ne signifie plus instantanément l'arrêt des combats. Il fallait donc l'éloigner le plus possible du rivage où un corps expéditionnaire débarqué pouvait trop facilement bloquer la garnison. Il fallait qu'elle fût placée dans un « point central de sûreté, qui porterait par tous ses moyens, l'âme et la vie à la circonférence » 85, pour entretenir justement le plus longtemps possible cette guerre de mouvements et de positions préparées. Le comte d'Estaing avait systématisé ce principe dans son plan pour Saint-Domingue. Chaque quartier devait ainsi avoir un « réduit défensif » et chaque gouvernement un réduit important dissimulé dans les montagnes. Cela n'excluait pas de disposer sur les côtes de points fortifiés. Dumas consacrait le chapitre XVIII en entier à la « sécurité des ports ». Il imaginait un système de redoutes se soutenant par leurs feux croisés et pouvant battre de concert l'intérieur du port comme le défendre contre une attaque terrestre.

D'importants travaux de fortifications furent entrepris dès 1763. La troupe fournit pour l'essentiel la main-d'œuvre nécessaire. À la Martinique, dès le 15 octobre 1763 <sup>86</sup>, le gouverneur Fénelon emmena l'intendant La Rivière inspecter le morne Garnier. Le conseil de fortification de 1764 approuva des

<sup>84</sup> AN KK, 1306, Papiers Genlis « Mémoire sur la défense de Saint-Domingue ».

<sup>85</sup> SHD, SHM, Vincennes, SH 42, « Traité de défense des colonies », f°61 r° et v°.

<sup>86</sup> AN, Marine, C, 8A, 64-65 f<sup>o</sup>190, Lettre de Fénelon datée du Fort royal le 15 octobre 1763.

travaux pour plus de 6 millions de livres<sup>87</sup>. On édifia, patiemment, une citadelle à quatre bastions, le fort Bourbon, dont l'élévation supérieure permettait de contrôler les mornes Cartouche et Tartenson. La constitution de cette « citadelle ou camp retranché » adossé aux mornes, devait permettre de tenir longtemps. La Guadeloupe resta à l'écart de ce programme. Si le vicomte de Damas jugeait que les fortifications du fort Saint-Charles à la Guadeloupe étaient de peu de valeur, il reconnaissait en 1784 que cela était sans gravité car « ce qui doit victorieusement suppléer à la faiblesse et au peu de confiance des ouvrages, c'est la guerre de campagne [...] dans un pays [...] où la nature a fait pour la défensive peut être plus que l'art n'aurait imaginé »88. À Saint-Domingue, toute une série d'ouvrages furent par la suite édifiés autour du Cap-Français pour constituer un ensemble défensif adossé aux hauteurs et pour ménager éventuellement le repli de la garnison vers l'intérieur de l'île. Les ouvrages détachés et une autre citadelle sur le morne l'Ory devaient coûter plus de 1,7 million de livres<sup>89</sup>. En outre, on entreprit l'édification du môle Saint-Nicolas, isolé de tout, mais solidement défendu par des ouvrages complexes qui devaient garantir un havre assuré aux vaisseaux.

Au lendemain du Traité de Paris les fondements de la tactique à mener pour la guerre aux colonies étaient donc solidement établis autour du triptyque suivant : troupes aguerries selon les standards des guerres européennes, guerre de campagne et réduit défensif pour prolonger la lutte. La reprise de la lutte contre la Grande-Bretagne permit de la mettre en œuvre.

### LA MISE EN ŒUVRE DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

Il n'est pas question de retracer ici ce conflit. Tout au plus, s'efforcera-t-on de souligner l'application des nouveaux principes directeurs qui avaient été élaborés depuis une quinzaine d'années. À la fin de 1779, on avait déjà expédié 23 337 hommes outre-mer et, à la fin de 1782, 45 769 %. On a pu également calculer que les différents dépôts entretenus à l'île de Ré et à Lorient avaient recruté de 1778 à 1783 pour les corps dépendant de la Guerre et de

<sup>87</sup> SHD, SHAT, 1M, 1105, pièce 23, f°2-3, « Extrait du PV du conseil de fortification tenu à la forteresse de Fort Royal à l'Isle de la Martinique en exécution des ordres du Roy du 4 avril 1764 ».

<sup>88</sup> SHD, SHAT, 1M, 1105, « Mémoire général sur les îles françaises du vent, rédigé conformément à l'instruction du roi le premier novembre 1783 d'après l'inspection qu'en a faite Monsieur le vicomte de Damas le 1er mai 1784 », f°29.

<sup>89</sup> SHD, SHM, Vincennes, SH 243-2, « Mémoire sur la défense terrestre de Saint-Domingue »,  $f^{\circ}$ 343. Devis estimatif du 6 mai 1765 signé Duportal.

<sup>90</sup> AN, Marine C, 3, 13, « État des troupes embarquées pour les colonies pour les années ci-dessus... ».

la Marine en garnison dans les colonies, 14 052 recrues<sup>91</sup>. En août 1778, les îles du Vent étaient déjà défendues en théorie par 7200 hommes – 6120 en réalité<sup>92</sup>. Or, si l'on regarde *l'Histoire militaire de la France*<sup>93</sup> sous la direction d'André Corvisier, aucune mention n'est faite de ces renforts. Seul le corps expéditionnaire de Rochambeau, un peu moins de 4 000 hommes <sup>94</sup>, est évoqué. C'est méconnaître les forces positionnées dans les colonies. C'est aussi minorer l'apport considérable que constituèrent les renforts apportés depuis les Antilles, par les escadres des comtes d'Estaing et de Grasse, dans les opérations autour de Savannah et de Yorktown<sup>95</sup>.

### Un effort militaire sans précédent

### L'anticipation du conflit

L'opposition grandissante entre les colons nord-américains et leur métropole suscita un intérêt précoce en France. Le gouvernement français, pour éviter toute mauvaise surprise, se décida à faire passer aux colonies de nombreux renforts tirés de l'armée de Terre.

La nomination de Bouillé<sup>96</sup> au gouvernement général des Îles du Vent en février 1777 montra qu'on se préoccupait sérieusement de la défense des colonies françaises. C'était un officier expérimenté qui avait longuement servi aux Antilles. Avant son départ, il eut une conversation « sur les affaires de l'Amérique » avec Vergennes, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères<sup>97</sup>. Bouillé pressentait que l'entrée en guerre était imminente. Il envoya ainsi le lieutenant de vaisseau Kersaint avec un ingénieur et l'*Iphigénie*, en avril, en mission d'espionnage, pour étudier la faisabilité d'un mémoire qu'il avait précédemment rédigé « sur les moyens d'attaquer les îles anglaises » <sup>98</sup>. Toutefois, il avait prévu d'abandonner les îles plus petites à leur sort, « pour ne pas affaiblir les îles principales et pour ne pas tout perdre en voulant tout

<sup>91</sup> AN, Col, D, 1, 27, « Relevé des hommes de recrue reçus depuis le commencement des hostilités pour voir la différence qu'il y a d'une année à l'autre relativement au nombre ».

<sup>92</sup> BnF, cabinet des manuscrits NAF 9430. « Mémoire détaillé de mon administration aux Îles du Vent en dates du 15 mai 1777, jour de mon départ de Paris », par le marquis de Bouillé, f°253 v°.

<sup>93</sup> Op. cit. - La guerre d'Indépendance américaine est expédiée en trois pages (100 à 102).

<sup>94</sup> Régiments de Bourbonnais, Soissonnais, Saintonge, Royal-deux-Ponts, 600 hommes de la Légion de Lauzun, détachement du corps royal d'artillerie.

<sup>95</sup> Pour une étude analytique des militaires français présents en Amérique du Nord durant ce conflit, voir Gilbert Bodinier, *Les Officiers de l'armée royale combattants de la guerre d'Indépendance des États-Unis*, Vincennes, SHAT, 1983.

<sup>96</sup> SHD, SHAT, 3yd, 1179. Voir la notice dans Bouillé, *Mémoires du marquis de Bouillé*, Paris, Baudouin frères, 1822, p. III-XX.

<sup>97</sup> Bouillé, « Mémoire détaillé de mon administration... », f°223.

<sup>98</sup> Ibid., f°230, à la date du 26 avril.

garder »99. Il devait aussi être prêt à combattre. En mai 1777, il procéda à une revue générale des troupes. La garnison de la Martinique était alors composée des 2 bataillons du régiment « sédentaire », d'un bataillon du régiment royal La Marine et d'un autre du régiment de Guyenne. Chaque quartier de l'île formait un bataillon de milice. Les 8 bataillons de milice de la Martinique étaient alors composés de 5 000 hommes dont 1 200 appartenaient à la « classe des nègres et mulâtres libres » 100. Le 25 mai, il passa à la Guadeloupe : un régiment colonial et une compagnie de canonniers avaient reçu le renfort de 2 bataillons de France. Mais le plus important fut l'arrivée en octobre d'importants renforts 101. Avec 10 bataillons et 5 compagnies d'artillerie, les Îles du Vent étaient en 1778 considérablement renforcées, avant même le déclenchement du conflit. Surmontant le Fort royal, on trouvait désormais le fort Bourbon qu'on continuait à améliorer 102. Les souvenirs de 1762 n'étaient pas oubliés puisqu'on travaillait également à des retranchements de la Case-Pilote à la Pointe-aux-nègres, ainsi que sur les hauteurs de Sainte-Catherine.

### Un plan d'action

Enfin, il prépara un plan d'action en cas d'attaque directe contre la Martinique. La moitié des miliciens devaient rester dans les quartiers pour monter la garde et assurer la « police des esclaves dans les ateliers ». Les fournitures et les munitions devaient être rassemblées préventivement dans le chef-lieu de chaque quartier. La milice devait fournir à l'armée 2 100 hommes, qui seraient organisés en 4 bataillons: 200 dragons, 1 000 blancs, 800 « hommes de couleur libres », et 100 canonniers. Il devait y avoir 3 moments dans la défense de l'île. Un corps de manœuvre, composé de « troupes légères », devait se porter rapidement sur le lieu d'une descente. Si elle réussissait néanmoins, l'armée devait se mettre en ordre de bataille pour tenter l'affrontement. En cas de débarquement, les troupes devaient se reporter sur Fort-Royal, puis, se replier ensuite sur le Gros Morne puis, enfin, sur le morne des Olives où on devait édifier un réduit général. Pour la Guadeloupe, la défense était similaire : une fois les retranchements forcés – on pensait à un lieu de débarquement probable aux Trois-Rivières – il fallait chercher la bataille puis gagner les montagnes au centre de l'île et édifier un réduit.

<sup>99</sup> Ibid., f°253.

<sup>100</sup> Ibid., f°231-232.

<sup>101</sup> Ibid., f°240 v°.

<sup>102</sup> Ibid., fº257.

Ainsi fortifiées en hommes, les colonies françaises devenaient, comme l'avait escompté Choiseul, des bases d'opérations et de conquêtes. Bouillé put prendre l'initiative d'une offensive brusquée. « Je croyais qu'il fallait déclarer la guerre en frappant de grands coups. Antigue, la Dominique, Saint-Christophe devaient tomber tout d'abord et aussitôt on devait attaquer la Jamaïque »103. Selon ses informations, les Antilles anglaises n'étaient défendues que par 2 bataillons. On doit ajouter que les Britanniques, sûrs de leur hégémonie navale, avaient largement négligé de fortifier leurs colonies. L'occasion était trop belle, et il prit l'initiative d'agir contre la Dominique, le 7 septembre 1778. Il réunit pour l'occasion 2 000 hommes dont 1 000 volontaires 104. La Marine fournit l'escorte composée de 3 frégates, la Tourterelle, l'Amphitrite et la Diligente, d'une flûte, la Truite, et d'une corvette 105. Pour transporter les troupes, il réquisitionna 18 navires qui faisaient d'habitude du cabotage. Le fort dominant la ville du Roseau, situé sur le morne Bruce, capitula sans combattre. Après la conquête, il dut toutefois laisser une garnison de 800 hommes derrière 106. Le dilemme auquel commençait à être confronté Bouillé était le suivant. Il pouvait attaquer : les îles britanniques étant encore très peu défendues 107, mais il risquait alors de dégarnir dangereusement ses propres positions qui pouvaient devenir à leur tour des proies. Il estimait ainsi, en 1778, que le minimum pour défendre la Martinique était 3 000 hommes. En dessous, il n'estimait pas pouvoir « entreprendre sur aucune île dont la garnison qu'il y aurait mise aurait beaucoup affaiblie celle de la Martinique » 108.

La situation changea seulement aux Antilles avec l'arrivée de 5 000 soldats britanniques censés prévenir toute nouvelle surprise comme celle de la Dominique 109. Les Britanniques avaient tardé à réagir car les Français les

<sup>103</sup> Ibid., f°249 v°.

<sup>104</sup> Ibid., f°261.

<sup>105</sup> SHD, SHM Vincennes, 26J7, Gazette de la Martinique, le jeudi 14 janvier 1779, pages 5-6, « État des grâces que le roi a bien voulu accorder aux officiers qui se sont trouvés à l'expédition de la Dominique ».

<sup>106</sup> Bouillé, « Mémoire détaillé de mon administration », f°264.

<sup>107</sup> Les forces britanniques se limitaient à 250 hommes du 58° à Antigua, 150 du même régiment à la Grenade et 360 hommes du 60° à Saint-Vincent. Il n'y avait aucun soldat à ce moment à la Barbade, à Tobago ou à Saint-Christophe. Ibid., fº264.

<sup>108</sup> Ibid., f°265.

<sup>109</sup> Il faut considérer le dilemme auquel est confronté la Grande-Bretagne qui doit à la fois poursuivre les opérations en Amérique du Nord et défendre les Antilles : voir Andrew O'Shaughnessy, An Empire Divided: The American Revolution and the British Caribbean, Philadelphia, University Pennsylvania Press, 2000.

contraignaient à une guerre « globale », au lieu d'avoir seulement à réprimer une rébellion coloniale <sup>110</sup>. Cette dernière, d'ailleurs, perturbait leurs circuits de ravitaillement habituels. Pire encore, leurs forces navales étaient dispersées et dans l'impossibilité de bloquer dans leurs ports les navires français <sup>111</sup>. Aussi, une puissante escadre commandée par le comte d'Estaing put-elle arriver sans encombre à la Martinique. Elle avait quitté Toulon le 13 avril 1778 avec 12 vaisseaux et 5 frégates, ainsi qu'un corps de débarquement de 800 hommes destinés à renforcer l'infanterie de Marine <sup>112</sup>. Ses instructions demeuraient suffisamment imprécises pour lui donner la possibilité d'agir au mieux en fonction des opportunités.

### L'action du comte d'Estaing

On apprit le 14 décembre 1778 à la Martinique que Sainte-Lucie avait été attaquée 113. L'ordre d'embarquer fut donné le jour même et le comte d'Estaing quitta Fort-Royal avec 12 vaisseaux et 3 000 hommes<sup>114</sup>. Un autre convoi partit de la Guadeloupe. Parvenu devant Sainte-Lucie, le 15, le comte d'Estaing ordonna de débarquer les troupes le 17, dans une grande confusion. On parvint à les organiser en 3 colonnes dans le quartier de l'anse du Choc où l'on s'était finalement établi. Le 18, le comte d'Estaing lança ses troupes à l'assaut à la fois contre le morne Fortuné et la pointe de la Vigie. Elles furent impitoyablement repoussées 115. La panique gagna toute l'armée qui se débanda. Seul le régiment d'Auxerrois se rallia et, sous le feu, couvrit la retraite. Bouillé exagéra apparemment le bilan en se lamentant auprès du secrétaire d'État à la Marine d'avoir perdu dans l'affaire 40 officiers et 800 hommes 116. La journée se concluait par une défaite puisque la garnison permanente des îles du Vent se trouvait diminuée. La bataille pour la possession de Sainte-Lucie marquait une nouvelle manière de mener la guerre aux colonies. À partir de bases arrière, Fort-Royal pour les Français ou Antigua pour les Britanniques, des

<sup>110</sup> Stephen Conway, « La stratégie britannique pendant la guerre d'Amérique », dans Olivier Chaline, Philippe Bonnichon et Philippe de Vergennes (dir.), *La France et l'Indépendance américaine*, Paris, PUPS, 2008, p. 35-48.

<sup>111</sup> Daniel Baugh, « Why did Britain lose Command of the Sea During the War for America? », dans Jeremy Black et Philip Woodfine (dir.), *The British Navy and the Use of Naval Power in the Eighteenth Century*, Leicester, Leicester University Press, 1988, p. 149-169.

<sup>112</sup> BnF, Cabinet des manuscrits, NAF 9428, fº182.

<sup>113</sup> Bouillé, « Mémoire détaillé... », f°269 v°.

<sup>114</sup> Le Languedoc (80), le Tonnant (80), le César (74), le Zélé (74), le Marseillais (74), l'Hector (74), le Protecteur (74), le Guerrier (74), la Provence (64), le Vaillant (64), le Fantasque (64), le Sagittaire (50).

<sup>115</sup> Bouillé, « Mémoire détaillé... », f°287.

<sup>116</sup> AN, Marine C, 8A ,77-78, f°105 ; lettre de Bouillé au ministre datée du Fort-Royal le 14 décembre 1778.

escadres s'empressaient de débarquer de petits corps expéditionnaires avant que l'adversaire ne fût arrivé. Celui qui était battu sur terre, n'avait plus qu'à rembarquer et à retourner à son point de départ.

Le début de l'année 1779 fut actif dans les Antilles. Très vite l'idée de prendre l'île de la Grenade s'imposa. Lorsque la division navale de La Motte-Piquet arriva à la Martinique le 27 juin 1779, il permit la concentration dans la rade du Fort-Royal à la Martinique de 27 vaisseaux de guerre. Aussitôt, on décida de l'embarquement d'un corps de débarquement de 2 450 hommes<sup>117</sup>. Les soldats de l'armée de terre représentaient en tout 2 000 hommes. Les soldats coloniaux (régiment de la Martinique, canonniers-bombardiers et légion de Lauzun) 400 hommes. Enfin, les habitants étaient représentés par une compagnie de 50 « volontaires flibustiers ». La flotte mouilla devant la Grenade le 2 juillet. Les Britanniques, au nombre de 800, étaient retranchés sur le morne de l'hôpital qui dominait la ville de Saint-Georges. Le soir même, 1300 hommes furent débarqués à l'anse Molinier. Ils marchèrent en silence vers le morne qu'on décida de prendre d'assaut durant la nuit. À 2 heures du matin, l'assaut commença. L'affaire fut disputée car les Français perdirent dans ce simple assaut 106 hommes dont 66 tués 118. Le 4 juillet, le commandant des troupes, Maccarney, capitula avec les 700 hommes de la garnison. L'arrivée de l'escadre de secours britannique commandée par Byron le 6 ne déboucha pas sur un affrontement des deux flottes car « aucun des adversaires ne voulait hasarder la flotte, c'est-à-dire la suite de la guerre, peut-être, sur un enjeu mineur »<sup>119</sup>. En effet, Byron, en découvrant qu'il était arrivé trop tard et que le débarquement français avait réussi, repartit<sup>120</sup>. Les Français laissèrent une forte garnison – 900 hommes – et leur flotte quitta l'île à son tour le 15 juillet; elle arriva à Saint-Domingue à la fin du mois.

Le comte d'Estaing décida d'innover en lançant à partir de Saint-Domingue une opération en direction de l'Amérique du Nord : élargissement remarquable à la fois des bases et du théâtre d'opération. L'appareillage eut lieu au Cap-Français le 16 août avec 24 vaisseaux, 12 frégates, 4 flûtes et 3 750 hommes de

<sup>117</sup> SHD, SHM, Vincennes, 26J7, *Gazette de la Martinique n° XXXIX*, p. 123, « Relation de la prise de la Grenade ». Et SHD, SHAT, 1A, 3731 pièce 12, *Relation de la prise de la Grenade*, imprimée à Saint-George, île de la Grenade, par l'imprimerie d'Alexander Midleton, MDCCLXXIX.

<sup>118</sup> AN, Col., D, 2C, 17, « État des officiers tués et blessés à l'attaque du morne de l'Hôpital à la Grenade le 4 juillet 1779 ». Le régiment de Dillon avait eu à lui seul 26 tués et 66 blessés.

<sup>119</sup> Philippe Bonnichon, « La Grenade, Savannah (1779), Saint-Christophe (1782); trois exemples du rôle de la Marine dans les opérations de débarquement et de soutien des troupes lors de la guerre d'Indépendance américaine », dans Guerres et paix, journées franco-anglaise d'histoire de la Marine, Vincennes, SHM, 1987, p. 263.

<sup>120</sup> SHM, Vincennes, 26J7, Gazette de la Martinique n° XXXIX, p. 129, « Relation du combat naval du 6 juillet 1779 ». Ce combat naval avait tout de même fait 176 tués et 773 blessés dans la flotte française.

troupes réglées. La composition du corps expéditionnaire est révélatrice des nouveaux enjeux de la guerre<sup>121</sup> : les régiments de l'armée de terre représentent 64 % de l'effectif, les régiments coloniaux 15 % et les volontaires coloniaux 21 %. La garnison des vaisseaux, c'est-à-dire les soldats embarqués sur l'escadre à Toulon, n'apporte que 30 % des hommes, soldats de terre et soldats de marine confondus, la garnison des îles du Vent 33 % et celle de Saint-Domingue, 37 %. Le 31, la flotte du comte d'Estaing mouilla dans la rivière de Savannah. On ne put toutefois commencer à débarquer que le 12 septembre et les opérations traînèrent en longueur jusqu'au 27. L'investissement mal conduit de la place avait commencé le 15. L'intimidation ayant échoué, il fallut considérer de mener un vrai siège et, le 2 octobre, les batteries de siège ouvrirent le feu. Faute de temps, la saison étant trop avancée, le comte d'Estaing hasarda le 9 octobre un assaut qui échoua. On perdit dans l'affaire 151 tués et 370 blessés 122. D'Estaing lui-même fut gravement blessé et dut passer le commandement. Le 18 octobre, la flotte était repartie. On compta à l'issue de l'opération 642 hommes hors de combat dont 184 tués. Le comte d'Estaing rentra ensuite à Brest où il commença à désarmer le 7 décembre 1779 123. L'escadre du comte de Grasse ramena à la fin du mois de septembre les troupes des îles du Vent dans leur garnison et celle de La Motte-Piquet fit de même pour celles de Saint-Domingue.

Les convois avaient également une importance considérable pour réparer les pertes quasi naturelles des garnisons. C'est un point peu étudié de l'histoire de la Marine. Patrick Villiers a ainsi remarqué avec justesse que « l'histoire maritime est encore trop souvent marquée par l'américain Mahan et par ses disciples qui n'ont voulu voir que les batailles navales dans les missions d'une marine de guerre »<sup>124</sup>. Après le désastre de Sainte-Lucie en décembre 1778, Bouillé éprouva une forte inquiétude quant à la possibilité de résister à une attaque jusqu'à l'arrivée de 2 convois. Celui escorté par Kersaint avec l'*Iphigénie* et la *Boudeuse* permit au gouverneur de retenir en décembre les 1 400 hommes destinés à Saint-Domingue. L'escadre du comte de Grasse, arrivée le 19 février 1779, débarqua un bataillon de Champagne. À ce moment, la garnison des îles du Vent était même devenue plus forte qu'au mois de décembre précédent. Bouillé, lyrique, souligna avec éclat l'importance qu'il accordait à l'arrivée du convoi de 60 navires militaires et civils escorté par Lamotte-Piquet en juin 1779 : « [...] le convoi est arrivé. Ces quatre mots disent tout [...] Ce chef d'œuvre de votre ministère est un des événements

<sup>121</sup> AN, Marine, B, 4, 167, f<sup>o</sup>247 et B, 4, 142 f<sup>o</sup>15.

<sup>122</sup> AN, Marine, B, 4, 167, f°375-376.

<sup>123</sup> Michel Vergé-Franceschi, La Marine française au xvIIIe siècle, Paris, SEDES, 1996, p. 158.

**<sup>124</sup>** Patrick Villiers, « La bataille de l'Atlantique de Louis XIV à Louis XVI », *Dix-huitième Siècle*, n° 33, 2001, p. 101-117.

qui s'éternisera [...] »<sup>125</sup>. En effet, La Motte-Piquet, parti de Brest le 1<sup>er</sup> mai, avait conduit à Fort-Royal 45 transports<sup>126</sup>. Le 21 février 1780, il commença à patrouiller entre la Martinique et Saint-Domingue : le 20 mars il affronta le commodore Cornwallis et sauva une nouvelle fois un convoi<sup>127</sup>. En 1780, Guichen, parti de Brest le 3 février avec 16 vaisseaux et 4 frégates, escorta 80 voiles jusqu'à la Martinique où il arriva le 22 mars. Il ressortit toutefois pour affronter à 3 reprises en avril et en mai Rodney, afin de laisser les accès de l'île libres.

De la fin de 1779 au début de 1781, les opérations terrestres aux Antilles devinrent inexistantes : l'effort principal était réservé à l'Amérique du Nord. Bouillé, qui regrettait cette inaction forcée, avait réclamé en août 1780 qu'on lui envoie un renfort de 2 à 3 000 hommes et un chef d'escadre expérimenté pour attaquer à nouveau<sup>128</sup>. Il ne fut entendu que l'année suivante.

### L'action du comte de Grasse

Le retour à une conception plus offensive de la guerre peut être illustré par la visite du secrétaire d'État à la Marine, le maréchal de Castries, à Brest. Il assista le 22 mars 1781 à l'appareillage de 150 voiles vers les colonies<sup>129</sup>. L'arsenal de Brest put armer l'escadre du comte de Grasse<sup>130</sup>, 20 vaisseaux, auxquels on devait adjoindre les 5 de Suffren, escortant 150 voiles et 5 000 hommes de troupes, à destination de l'Amérique et de l'Inde. Un autre convoi était parti de Bordeaux et de l'île d'Aix en janvier. Un troisième partit de Marseille également en mars. Et enfin un quatrième de Bordeaux, en juillet.

Le comte de Grasse arriva en avril 1781 à la Martinique. Le premier objectif fut l'île britannique de Tobago. Les forces réunies par Bouillé et transportées sur l'escadre de Grasse débarquèrent le 30 mai 1781 dans l'île qui capitula le 1<sup>er</sup> juin. L'escadre ne resta pas longtemps inactive. Le 5 juillet, elle quitta Fort-Royal pour escorter un convoi de 160 navires marchands puis elle continua sa route vers Saint-Domingue. Arrivée au Cap-Français le 16 juillet, elle y trouva la frégate la *Concorde* dépêchée depuis Newport pour proposer une action conjointe avec l'armée des Antilles<sup>131</sup>. On embarqua dans l'île un corps de 3 400 hommes

<sup>125</sup> Cité par Paul Auphan, « Les communications entre la France et ses colonies pendant la guerre d'Indépendance américaine », *Revue maritime*, 61, 1925, p. 345.

<sup>126</sup> Michel Vergé-Franceschi, La Marine française au xvIIIe siècle, op. cit., p. 157.

<sup>127</sup> Ibid., p. 159.

<sup>128</sup> AN, Marine, C, 8A, 79, f<sup>o</sup>102, lettre de Bouillé au ministre du 24 juillet 1780.

<sup>129</sup> Michel Vergé-Franceschi, La Marine française au xvIIIe siècle, op. cit., p 166.

<sup>130</sup> Charles Lee Lewis, Admiral de Grasse and American Independence, Annapolis, Naval Institute Press, 1945.

<sup>131</sup> Voir Saint-Simon (marquis de), « La capitulation de Yorktown et le combat de Grasse », extraits du « Journal des campagnes de l'Amérique depuis le 5 juillet 1781 jusqu'au 12 avril 1782 », Revue d'histoire diplomatique, 1928, p. 378-399.

commandés par Saint-Simon<sup>132</sup>. En effet, depuis le début de la guerre, 3 régiments de Terre et 2 régiments coloniaux se morfondaient dans l'inactivité et en 1781 la garnison, pléthorique, de Saint-Domingue était encore intacte. Le 3 août 1781, Grasse quitta Saint-Domingue à la tête de 28 navires transportant 3 000 hommes appartenant aux régiments d'Agenois (1 000), de Touraine (1 200) et de Gâtinois (1 000)<sup>133</sup>. Il faudrait encore ajouter un détachement de 100 hommes du régiment de Metz-artillerie, et 100 volontaires. Il débarqua ses hommes au cap Henry. Le « Journal des campagnes » de Saint-Simon rapporte ainsi :

Le 1<sup>er</sup> septembre, 3400 hommes commandés par M le marquis de Saint-Simon, passèrent à bord de toutes les chaloupes et canots de l'armée, de la frégate l'Andromède, du vaisseau l'Expérimenté et des prises anglaises sans le secours desquelles l'embarquement n'aurait pu s'effectuer d'une seule fois <sup>134</sup>.

Les troupes firent leur jonction le 2 avec les troupes américaines de La Fayette. Placés sous le commandement du maréchal de Saint-Simon, les soldats des Antilles constituèrent la brigade d'Agenois lors du siège de Yorktown. Tandis que l'escadre du comte de Grasse verrouillait la baie, La Fayette, à la tête de troupes américaines, et Saint-Simon, avec les troupes des Antilles, bloquèrent les accès sud et ouest de Yorktown. Le général Cornwallis se retrouva ainsi enfermé dans la place. Le 5 septembre 1781, l'escadre du comte de Grasse coupa ses câbles et gagna le large en apprenant l'approche de l'escadre de secours britannique, commandée par Graves. Les deux escadres s'observèrent du 5 au 9 septembre puis Graves se retira. Le sort de la place était scellé. Le gros des troupes de Rochambeau et de Washington n'arriva que le 4 septembre et fit alors sa jonction avec les soldats de La Fayette et de Saint-Simon. Sur 8 500 Français environ, 5 300 venaient de Newport et 3 400 de Saint-Domingue. L'investissement commença le 29 septembre et la capitulation survint le 20 octobre. Le 24 octobre, les troupes de Saint-Simon étaient rembarquées.

<sup>132</sup> SHD, SHAT, Yb, 356, et dossier maréchal de camp n° 2800. Claude Anne Rouvroy, marquis de Saint-Simon, était né le 16 mars 1743. Il entra dans l'armée en août 1754 comme cadet dans l'artillerie. Il fut fait lieutenant au régiment d'Auvergne le 11 mars 1756. Puis, il passa dans les gardes du corps du roi de Pologne. Le 25 mars 1758 il avait rang de colonel et le 3 janvier 1770 de brigadier. Colonel du régiment provincial de Poitiers le 4 août 1771, puis de celui de Touraine le 29 juin 1775, il suivit son régiment embarqué pour Saint-Domingue. Maréchal de camp le 1er mars 1780, il commanda les troupes de terre embarquées sur l'escadre du comte de Grasse à Yorktown. Il émigra en Espagne en décembre 1790. Il mourut à Madrid le 3 janvier 1819.

**<sup>133</sup>** Michel Vergé-Franceschi, *La Marine française au xviil<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 167. Saint-Simon dit 3 400 hommes.

<sup>134</sup> Saint-Simon, « La capitulation de Yorktown et le combat de Grasse », art. cit., p. 387.

L'escadre du comte de Grasse quitta la Chesapeake le 4 novembre 1781 et rejoignit ensuite Fort-Royal. La présence de la flotte du comte de Grasse aux Antilles, comme de garnisons nombreuses et inactives sur place, offraient la possibilité d'une nouvelle action pour s'assurer quelques gages supplémentaires avant les négociations de paix. Selon Saint-Simon, les troupes présentes à la Martinique furent sollicitées pour former un corps expéditionnaire de 6 000 hommes 135. Le 17 décembre 1781, l'escadre quitta Fort-Royal. Le 11 janvier 1782, elle était en vue de Saint-Christophe. Elle mouilla le 12 dans la rade de Basse-Terre : aussitôt les habitants firent leur reddition. Tandis que les soldats français commandés par Bouillé opéraient leur débarquement, les troupes britanniques, 1 200 hommes commandés par le général Frazer, se replièrent sur le morne fortifié de Bruston Hill. Cette éminence était décrite comme « absolument isolé, élevé, très escarpé et bien fortifié » 136. On se résolut à un siège en règle, avec artillerie et ouverture de tranchées. Le siège durait depuis 2 semaines quand on annonça, le 24 janvier, l'arrivée de Hood et de 22 vaisseaux. Il y avait une quasi-égalité entre les deux lignes de bataille puisque les Français comptaient sur 23 navires. La supériorité de la manœuvre anglaise lui permit de s'emparer du mouillage des Salines le 25. Attaqué ce jour et encore le lendemain, Hood garda avec obstination sa position, s'embossant face à la mer. Le 29 janvier, il parvint à mettre à terre un corps de 1000 à 1200 hommes. Bouillé, nullement pris au dépourvu, se porta à leur rencontre, les contraignant à rembarquer. Le 12 février, la garnison de Brunston Hill capitulait. Profitant de l'absence momentanée de l'escadre du comte de Grasse, Hood prit la mer à son tour à la faveur de la nuit du 14. L'île avait été conquise à peu de frais. Dans les différentes opérations 3 officiers avaient été tués et 8 blessés, 60 soldats avaient été tués et 130 blessés 137. Dans la suite de sa navigation, le comte de Grasse s'empara de Nièves le 13 février et de Montserrat le 22. Le 26 février, toute l'escadre était de retour dans la rade de Fort-Royal.

Les Britanniques, mortifiés, avaient décidé de concentrer leurs forces à la Barbade, où, à la fin du mois de février, on comptait 34 vaisseaux. Les Français quant à eux, estimaient devoir d'abord se réunir avec les forces espagnoles, pour agir en coopération avec elles en direction de la Jamaïque. Quand finalement

<sup>135</sup> AN, Col., D, 2C, 17, « État des pertes de l'armée française à Saint-Christophe tant au siège de Brunstone Hill qu'à l'affaire de la descente anglaise le 28 janvier ». Document daté de Saint-Christophe le 15 février 1782. Sont ainsi associés à cette expédition les régiments d'Armagnac, Champagne, Auxerrois, Agenois, Touraine, Viennois, Royal Comtois, Dillon, Guadeloupe, Martinique. Ainsi que les Volontaires étrangers de la Marine, les Volontaires de Bouillé, le Corps royal d'artillerie et les Canonniers-Bombardiers.

<sup>136</sup> Saint-Simon, « La capitulation de Yorktown et le combat de Grasse », art. cit., p. 20.

<sup>137</sup> AN, Col, D, 2C, 17, « État des pertes de l'armée française [...] ».

l'escadre mit la voile le 8 avril, elle se retrouva instantanément talonnée par Rodney avant d'être rattrapée au large des Saintes<sup>138</sup>. On accepta le combat, tandis que les transports regagnaient les îles françaises. Si avec le *Ville de Paris* 4 autres vaisseaux avaient été capturés ainsi que 2 autres navires par la suite, le reste de l'escadre avait plus ou moins été rallié par Vaudreuil. En mai, la flotte française à Saint-Domingue pouvait déjà compter sur 26 vaisseaux, bientôt rejoints par 12 vaisseaux espagnols. On disposait toujours de 20 000 hommes de troupes prêts à agir. Si l'inaction prévalut alors c'est qu'on hésita longtemps sur le plan d'action à adopter pour tenter une nouvelle attaque<sup>139</sup>. Et l'historien naval Alfred Mahan, dans son ouvrage classique *The Major Operations of the Navies in the War of American Independence*, d'insister : « Que la Jamaïque fût sauvée n'était pas le résultat de cette belle, mais indécise bataille, mais de l'hésitation des alliés »<sup>140</sup>.

La fin des opérations en Amérique du Nord avait mis un terme à la dispersion des forces et l'escadre de blocus avait été renforcée<sup>141</sup>. Le convoi de Guichen, mal escorté, tomba le 12 décembre 1781 en pleine brume à l'ouest d'Ouessant sur l'escadre de Kempelfelt qui enleva aussitôt une quinzaine de navires. L'escadre « battue, dispersée par la tempête, rentra éparpillée à Brest et dans un grand délabrement », et fut retardée. Le ministre de Castries « voyait tous les projets retardés de trois mois » <sup>142</sup>. Guichen ne put refaire voile que le 18 février. Le convoi pour l'Inde, parti le 16 avril 1782 avec 19 transports et 1 300 hommes de troupe, tomba à son tour en plein dans la flotte de Barrington. Le *Pégase* de 74 canons, l'*Actionnaire* armé en flûte, et 6 transports furent pris, et avec eux 800 soldats. Le blocus de plus en plus pressant exercé par la Royal Navy rendait difficile le renforcement des garnisons, l'annonce ultérieure de la bataille des Saintes brisant définitivement toute velléité d'opérations offensives aux Antilles.

À la réflexion, il apparaît que la question de la supériorité ou de l'infériorité sur mer n'était pas considérée comme l'unique élément déterminant du succès d'une guerre à l'échelle de la planète par une partie de l'opinion éclairée dans la deuxième partie du xviii siècle. L'amiral Castex, parmi d'autres, a érigé un

<sup>138</sup> François Caron, « La bataille des Saintes », *Chronique d'histoire maritime*, 2002, n°46, p. 21-33.

<sup>139</sup> Jonathan R. Dull, *The French Navy and American Independence, A Study of Arms and Diplomacy*, 1774-1787, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 286-287.

**<sup>140</sup>** Alfred T. Mahan, *The Major Operations of the Navies in the War of American Independence*, London, S. Low, Marston and co, 1913, p. 223.

**<sup>141</sup>** David Syrett, *The Royal Navy in European Waters during the American Revolutionary War*, Columbia SC, University South Carolina Press, 2002.

<sup>142</sup> SHD, SHM, Vincennes, MS 182, f° 97, « Journal des sept années du ministère du marquis devenu maréchal de Castries commencé le 13 octobre 1780 ».

certain nombre de dogmes pour la postérité que les hommes du xviire siècle auraient certainement désavoués, en écrivant par exemple qu'ils manifestaient une « incompréhension totale du but de la guerre sur mer, de l'objectif principal à assigner aux forces navales », qui devait être la « destruction des forces organisées adverses » 143. Or, chercher à détruire l'adversaire dans une unique rencontre qui risquerait de tourner à l'ordalie était profondément aléatoire et surtout réducteur : il était aussi important de faire passer des convois pour ravitailler des garnisons nombreuses, ou de mener à bien, si les circonstances s'y prêtaient, des opérations combinées. Plus qu'un succès éclatant, on pouvait chercher simplement à neutraliser la force écrasante de l'ennemi. Pour cela, il fallait que les colonies pussent se défendre en partie elles-mêmes et que des liaisons maritimes régulières fussent maintenues. Cette voie médiane, fruit d'expériences antérieures douloureuses, fut appliquée avec un succès certain durant la guerre d'Indépendance américaine.

L'insurrection quasi générale des troupes coloniales en 1790-1792, l'émigration des officiers de vaisseau et la rupture des communications maritimes après 1793 obligèrent durant la Révolution à faire table rase du passé et à trouver des solutions autrement plus radicales 144.

<sup>143</sup> Raoul Castex, Les Idées militaires de la marine au xvIII<sup>e</sup> siècle de Ruyter à Suffren, Paris, L. Fournier, 1911, p. 30.

<sup>144</sup> Boris Lesueur, « Quels hommes pour les colonies ? », dans Jacques-Olivier Boudon et Antoine Champeau (dir.), Les Troupes de la marine et les colonies sous le Premier Empire, Paris, Lavauzelle, 2005, p. 161-194.